

VOEUX DU MAIRE

Samedi 17 janvier 2015

- ✓ *Monsieur Nicolas DUMONT, 1er Vice-Président du Conseil Régional de Picardie, Président de la Communauté de communes de l'Abbevillois, Maire d'Abbeville.*
- ✓ *Monsieur Gilbert MATHON, Vice-Président du Conseil Général de la Somme, conseiller général du canton Abbeville Nord, Vice-Président de la Communauté de communes de l'Abbevillois.*
- ✓ *Madame Nadine TAHON et Monsieur Bernard DELAMARLIERE, Maires honoraires*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations*
- ✓ *Mesdames, Messieurs*

-0-0-0-

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.

La fonction qui nous a été confiée en mars est une grande responsabilité. Nous souhaitons l'assumer avec détermination et rigueur en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue.

Comme souvent, cette année d'élections municipales a été une année de transition qui a permis aux nouveaux conseillers de découvrir le fonctionnement d'une commune.

Afin d'appréhender au mieux la gestion du village, 5 commissions communales ont été créées :

- x une commission Finances*
- x une commission Environnement Aménagement et Urbanisme*
- x une commission Travaux, Voirie, Cadre de vie, Fleurissement, Bâtiments communaux et Cimetière*
- x une commission Information et Communication*
- x une commission Jeunesse, Fête, Loisirs et Sport*

Ces commissions permettent à chaque conseiller de s'investir dans le domaine où peuvent s'exprimer au mieux leur sensibilité et leurs compétences.

Cette cérémonie des vœux est aussi l'occasion pour moi de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée :

- x *La commune a, dans le cadre d'une convention de type projet urbain partenarial avec une propriétaire privée, procédé aux travaux d'extension des différents réseaux, rue des Prés à la sortie de la commune en direction de Millencourt, afin de desservir trois terrains destinés à la construction. Ces travaux ont été financés par la propriétaire à l'exception d'une partie de l'éclairage public à la charge de la commune.*
- x *La société FIERAIN a procédé à la rénovation du monument aux morts avec une participation financière des anciens combattants et une subvention de l'office national des anciens combattants.*
- x *Des investissements ont été également réalisés à l'école (sonnette, tableau d'affichage, bancs extérieurs et gros pot de fleurs positionné sur le regard pluvial pour la sécurité des enfants).*
- x *Sur le territoire de la commune a été réalisée par l'entreprise MCR, la réfection de deux ponts de soutènement de la traverse du Ponthieu rue du Haut et rue des Soupirs pour un montant de 31 840€. Ces travaux ont été entièrement financés par la Communauté de communes.*
- x *Pour information la Communauté de communes est également intervenue pour sécuriser la traverse du Ponthieu sur l'ouvrage situé au droit de la rue du Haut suite à la disparition d'une partie des parapets de protection.*
- x *En ce qui concerne les manifestations et événements de 2014, la municipalité et les différentes associations ont organisé avec succès la chasse aux œufs pour les écoliers, la réderie, la fête locale, le tournoi open de tennis, le repas des aînés et l'arbre de Noël.*
- x *En dehors de ces événements habituels, la municipalité a organisé, dans le cadre des spectacles au jardin, avec le concours de la ville d'Abbeville, un concert de jazz nouvelles orléans fin juillet dans la cour de la salle communale qui a ravi le public présent.*
- x *Pour la première année également la commune a participé aux journées du Patrimoine en juin en permettant au public de visiter l'église Saint Martin (un grand merci aux conseillers qui ont procédé au nettoyage de l'église, à la réfection de la porte d'entrée et aux personnes qui ont assuré les permanences).*
- x *Un petit mot concernant notre représentant local, Nicolas PRUVOT, licencié à l'association cycliste centuloise de Saint Riquier. Il a poursuivi sa carrière en catégorie espoirs 1ère année. Il a été pénalisé par bon nombre d'incidents matériels, mais il a cependant obtenu d'excellents résultats :*
 - *Vainqueur du challenge de la SOMME*
 - *Champion de la Somme*
 - *Vice-champion de Picardie*
- x *D'autres jeunes se distinguent peut-être dans des activités sportives ou artistiques, je serais très heureux de les connaître et de pouvoir les mettre à l'honneur, lors de la prochaine cérémonie des vœux.*

Après le passé, évoquons l'avenir : plusieurs projets, validés par le conseil municipal en fin d'année, seront inscrits au budget 2015 :

- x La pose de protections grillagées aux vitraux de l'église de Caours, après que les travaux de réparation des vitraux aient été effectués (cette dépense devant être prise en compte par notre assurance). Des travaux confortatifs de maçonnerie sur le contre fort nord seront également entrepris.*
- x La mise en conformité de l'ensemble des armoires de commande d'éclairage public sera réalisée en partenariat avec la Fédération Départementale d'électrification qui en assurera la maîtrise d'œuvre et le financement à hauteur d'environ 75%.*
- x Des travaux de réfection de certaines bouches d'égout qui présentent un danger potentiel, seront également à entreprendre en ce début d'année.*
- x Un projet d'aménagement des abords de l'arrêt de bus situé près du pont des soupirs a aussi été présenté en réunion de conseil municipal. Ce projet consiste à créer quelques places de stationnement, accompagné par un aménagement paysager.*
- x Est également validé l'aménagement paysager du talus de la chapelle de l'Heure.*

Toutes ces dépenses sont bien sûr compatibles avec le potentiel d'investissement de la commune.

D'autres opérations sont à l'étude :

- x En particulier la réhabilitation de l'ancien presbytère qui depuis 2013 appartient en totalité à notre commune. Après avoir visité les lieux, les conseillers ont pu évoquer en réunion, différentes orientations possibles (logement social, cabinet médical, crèche). Au cours du premier semestre, des contacts seront pris avec tous les services pouvant nous aider à choisir la solution la plus adaptée. Le projet de création d'un parking sur le terrain situé près du presbytère sera également concrétisé cette année.*
- x Un autre dossier est actuellement à l'étude : l'aménagement de la rue du Haut, projet complexe du fait de la forte pente et de la faible emprise.*
- x Dans le cadre d'un programme pluriannuel, l'aménagement des trottoirs rue des Prés, depuis la rue du Moulin jusque la rue de l'Ermitage est également envisagé. Une étude sera menée cette année qui devra intégrer la réglementation concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.*

Cette année sera également une année d'importantes modifications :

x A compter du 1er juillet 2015, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ne permettra plus aux services de l'Etat d'instruire les actes relatifs à l'occupation du sol pour le compte des communes compétentes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants. Une réflexion est actuellement menée avec la communauté de communes pour la création d'un service mutualisé qui nécessitera une participation financière de chaque commune. Je vous rappelle que la prestation des services de l'Etat était gratuite.

x Autre information importante :

Une loi de 2005 rendait obligatoire la mise en accessibilité des établissements recevant du public avant le 31 décembre 2014. Sachant que bon nombre de communes n'ont pu respecter cette échéance, le gouvernement a proposé la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmé. La commune est concerné par la mairie, la salle communale, l'école et l'église. Ce document sera réalisé à l'échelle intercommunale, sachant que les travaux de mise en conformité seront à entreprendre dans un délai maximum de 3 ans.

x En ce qui concerne les manifestations prévues cette année, en dehors de celles qui nous sont habituelles, toujours bien sûr avec la participation des associations, deux événements sont envisagés au cours du premier semestre, un concert Gospel ou un concert de blues dans l'église de Caours et une course pédestre sur le territoire de la commune, réservée aux licenciés et aux non licenciés.

x Je vous invite à consulter le site de la commune qui est régulièrement mis à jour et qui peut vous informer sur la vie et les événements du village. Pour celles et ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez recueillir auprès de notre secrétaire les renseignements que vous souhaitez obtenir. Dans les prochains jours, une réunion d'information est programmée avec la société orange pour la mise en place de la fibre optique sur Abbeville et son agglomération.

x Voilà rapidement balayées les informations que je peux vous donner pour cette année 2015.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer, de moderniser, de réaliser nos projets : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de communes. Notre présence au sein de la communauté de communes nous permet de profiter d'activités liées à la culture ou au sport et de bénéficier de moyens tels que les transports, le ramassage des déchets ménagers, mais aussi la mise à disposition de personnel qualifié pour les centres de loisirs et les activités périscolaires.

Remerciements également à mes adjoints à qui j'ai confié des rôles bien précis et qui me donnent entière satisfaction, mais également aux conseillers municipaux, à l'ensemble du personnel communal et aux agents du SIS, toujours prêt à œuvrer pour l'intérêt de la commune avec beaucoup de disponibilité et de compréhension.

Merci aux professeurs des écoles qui enseignent l'éducation à nos jeunes enfants afin que, plus tard, ils sachent ce qu'est le respect des autres et la vie en communauté. J'ai l'espoir et je le souhaite vivement que notre Regroupement Pédagogique Intercommunal conserve sa forme actuelle afin de pouvoir donner à nos enfants l'enseignement qu'ils méritent dans les meilleures conditions.

Merci également aux membres du Centre Communal d'Action Sociale qui participent avec discrétion et efficacité à la gestion de dossiers parfois difficiles.

Merci également aux bénévoles des associations qui s'investissent pour faire vivre le village. Que les Présidents ici présents, M. HERMANT pour les CTM/ACPG, M. SONNEVILLE pour les aînés, M. POUPEE pour le comité des fêtes et des loisirs et Mme CHABANCE qui me succède à la tête de l'association sportive, transmettent à leurs adhérents mes sincères remerciements et ceux de la population pour leur investissement.

Merci à la presse locale qui témoigne des petits et grands événements de notre village.

Dans un contexte économique et social difficile, je voudrais saluer la réouverture du restaurant " chez Nicole " et féliciter M. Nicolas DUMONT et son épouse les nouveaux exploitants pour la qualité de leur cuisine et leur amabilité.

Avec des dotations de l'Etat en continuelle diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité et nous obligeront à étaler nos futurs investissements mais la bonne gestion et les importantes actions menées par les municipalités précédentes nous laissent toutefois envisager l'avenir avec optimisme. J'en profite pour féliciter Nadine TAHON pour le travail réalisé au cours des 19 années passées au sein du conseil municipal dont 13 en tant que premier magistrat et rappeler que lors de la cérémonie du 11 novembre, elle a été nommée maire honoraire et a reçu des mains de notre député Pascal DEMARTHE la médaille de l'Assemblée Nationale.

Pour information, le conseil municipal n'est plus constitué que de 14 membres suite au départ de Delphine FROMENT, qui, pour des raisons professionnelles, a dû quitter notre village.

Voilà, j'en ai presque fini, mais j'ai un dernier vœu :

Les événements tragiques de ces derniers jours nous montrent combien il est difficile de vivre en paix dans notre société mais que l'union de tous peut être un élément favorable pour atteindre cet objectif.

Dans notre village, comme dans beaucoup d'autres, il existe des conflits de voisinage qui ne pourront être résolus que par le dialogue, la volonté et la tolérance de chacun.

TRES BONNE ANNEE A TOUS